



Donation numeraire mere/fils

Par **borrob**, le **13/07/2008** à **16:10**

bonjour

ma mere souhaite faire une donation par cheque à chacun de ses enfants (2)
de 60.000 euros chacun.

y aura t-il des frais à payer ?

j'ai surfer un peu pour me renseigner mais je n'arrive pas bien à comprendre;

certain parle de 30.000 euros sans frais d'autres de 50.000 puis d'un abattement de 50.000
(est-ce en plus?).

si quelqu'un pouvait me renseigner.

merci